



Les Jeunes MR proposent l'instauration d'un stage dans le monde professionnel, d'une durée minimale de 2 x 3 jours, destiné aux élèves du 3^e degré du secondaire.

Les Jeunes MR proposent l'instauration d'un stage dans le monde professionnel, d'une durée minimale de 2 x 3 jours, destiné aux élèves du 3^e degré du secondaire.

Niveau de pouvoir :

FWB

Catégorie :

Enseignement supérieur / Recherche et Développement/ Politique scientifique

En France, un stage obligatoire de 3 à 5 jours en classe de 3^e permet aux élèves de découvrir le monde professionnel. Ce système, flexible et encadré, favorise l'orientation et le développement des compétences pratiques, tout en sensibilisant à la diversité des métiers. En Belgique, certains établissements, comme le Collège Saint-Remacle de Stavelot, proposent des stages en milieu professionnel. Cependant, cette pratique reste limitée et non généralisée à l'ensemble des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Cela crée des inégalités entre les élèves et limite l'impact de ces expériences sur l'orientation et la préparation au monde du travail.

Entre 2012 et 2013, sur les 66 117 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), seuls 42 % ont accédé à la 2^e année. Par ailleurs, 20 % ont redoublé, tandis que 38 % se sont réorientés ou ont abandonné leurs études. Ces chiffres

Les Jeunes MR proposent l'instauration d'un stage dans le monde professionnel, d'une durée minimale de 2 x 3 jours, destiné aux élèves du 3^e degré du secondaire.

illustrent les défis en matière d'orientation et de préparation des étudiants à la transition entre l'enseignement secondaire et supérieur. Plusieurs secteurs professionnels (construction, horeca, enseignement, informatique, soins de santé, etc.) souffrent actuellement d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

L'objectif de cette proposition est multiple : optimiser l'orientation des élèves ; offrir une vision concrète et représentative du monde professionnel ; permettre aux élèves de découvrir les réalités du travail et d'observer des professionnels en action ; proposer une expérience pratique de terrain enrichissante ; développer l'autonomie des jeunes et renforcer leur confiance dans un environnement nouveau ; aider les élèves à affiner, valider ou préciser leur projet d'orientation ; faire connaître des métiers parfois méconnus ; susciter chez les jeunes des ambitions entrepreneuriales et stimuler leur créativité ; offrir une compréhension réaliste des rémunérations dans divers secteurs professionnels ; déconstruire les préjugés entourant certains métiers ou secteurs ; enrichir la culture générale citoyenne en exposant les élèves à la diversité du monde économique et professionnel ; initier les jeunes aux compétences et savoir-être nécessaires à l'exercice de différents métiers ; apprendre aux élèves à rédiger des lettres de motivation, des CV ou à contacter des professionnels de manière formelle.

La proposition consiste à instaurer un stage professionnel obligatoire de minimum 2 x 3 jours pour tous les élèves du 3^e degré du secondaire en FWB, avec au moins un stage réalisé dans un métier en pénurie. Elle vise à généraliser cette initiative à toutes les écoles de la FWB. Les élèves seront orientés vers un secteur en pénurie pour leur premier stage, en s'appuyant sur une liste prédéfinie proposée par l'école pour assurer un encadrement adapté. Ils seront encouragés à prendre en main les démarches pour contacter des professionnels, tout en bénéficiant d'un encadrement attentif et de conseils avisés de la part des enseignants et éducateurs pour garantir le succès de cette initiative. Le second stage pourra être choisi librement par l'élève, sans contrainte imposée par l'école. Chaque établissement déterminera lui-même des périodes spécifiques dédiées à la réalisation des stages, afin d'assurer une organisation cohérente et uniforme. Enfin, les élèves devront réaliser un retour réflexif sur leur expérience de stage afin de maximiser l'apprentissage, de valoriser cette



Les Jeunes MR proposent l'instauration d'un stage dans le monde professionnel, d'une durée minimale de 2 x 3 jours, destiné aux élèves du 3^e degré du secondaire.

opportunité unique et de renforcer leur investissement personnel dans cette démarche.

Proposition déposée par :

Jeunes MR Spa-Theux-Jalhay